



rehal

Réseau
Français
"Recherche-
Habitat-
Logement"



Approches critiques du développement durable

Développement durable et "acceptabilité sociale"

Atelier thématique commun au GIS ReHaL et au réseau AC/DD

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine
3/15, quai Panhard et Levassor
75013 PARIS

Equipe d'organisation 2013-14 : Jérôme Boissonade (responsable, Architecte, Maître de Conférences ULCO, AUS - UMR 7218 LAVUE, jboisson@msh-paris.fr), Vincent Béal (Maître de Conférences, Université de Strasbourg -SAGE), Thierry Paquot (philosophe, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris - Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne), Aurélie Tricoire (sociologue, CSTB - CERTOP).

Présentation générale de l'atelier

Nous souhaitons dans cet atelier nous intéresser à la dimension performative du développement durable, qui s'appuie sur un consensus moral préalable, une représentation partagée permettant aux acteurs d'agir ensemble¹. Ce caractère performatif s'exerce notamment à l'aide d'indicateurs et par l'attribution de rôles aux différents acteurs qui y participent, donnant une place essentielle à l'expertise et à la recherche. Les indicateurs sont en effet des instruments de mesure et des médiateurs facilitant les apprentissages organisationnels, la co-construction et l'innovation institutionnelle². L'expertise et la recherche tiennent quant-à-elles, un rôle essentiel dans la performativité du développement durable, au moins pour deux raisons. D'une part, elles interviennent en amont dans l'actualisation des formes de cette notion problématique et des dispositifs qui l'effectuent. D'autre part, elles s'inscrivent dans une démarche d'aide à la décision qui vise à favoriser l'intégration de ce nouveau référentiel de l'action publique par la population³.

Cependant, la mise en œuvre du développement durable à l'aide de dispositifs sociotechniques centrés sur une "participation raisonnable"⁴ de l'habitant-usager relève aussi d'une "coercition

¹ Villalba B. (2009), *Appropriations du développement durable. Emergences, diffusions, traductions* ; Lille, Septentrion, p. 365

² Rey-Valette Hélène et al. (2010), « Quelques postulats relatifs aux indicateurs de développement durable : l'exemple de l'aquaculture », *Natures Sciences Sociétés*, 2010/3 Vol. 18, p. 253-265.

³ Colloque « Incitations comportementales et environnement », Centre d'analyse stratégique, 9 mars 2011. Etude de Sébastien Terra et Aurore Fleuret (2009), *L'acceptabilité sociale des éoliennes : des riverains prêts à payer pour conserver leurs éoliennes - Enquête sur quatre sites éoliens français* ; MEEDDAT / CGDD / SEEIDD.

⁴ Barbier Rémi (2002), « La fabrique de l'usager. Le cas de la collecte sélective des déchets », *Flux*, 2002, n°48-49, p.35-46, p. 37

mutuelle⁵ qui atteint aujourd'hui ses limites, dont la plus connue est le fameux "effet rebond". L'amélioration continue des performances techniques des bâtiments voit en effet les ménages augmenter leur consommation corrélativement aux économies réalisées. Cette situation est aujourd'hui dénoncée comme étant le produit d'un effet pervers comportemental, contradictoire avec le modèle de sobriété prôné par le développement durable.

Face à ces blocages, la psychologie sociale, l'économie comportementale, les sciences de la communication, les neurosciences ou la science politique sont sollicités pour répondre à cet "impératif écologique [qui] exige d'une part, des innovations technologiques et, d'autre part, des changements de comportement individuel et collectif (...) hypothétiques"⁶.

La notion d'acceptabilité sociale, directement issue de la gestion des risques et du calcul rationnel a progressivement été reprise par les institutions alors qu'elle soulève de nombreuses questions :

- La notion d'acceptabilité peut-elle répondre aux obstacles rencontrés par le développement durable, sans questionner son caractère hégémonique et impératif ?
- Dans quelle mesure, un "paternalisme libertaire"⁷ confortant la rationalité latente des individus pour orienter leur choix en direction de cet "impératif", ne renforce-t-il pas les contradictions de cet oxymore qu'est le développement durable ?
- Comment la recherche urbaine peut-elle s'extraire d'une approche normative de l'acceptabilité en termes de standards et de bonnes pratiques, alors même que les formes concrètes du développement durable sont constamment co-construites avec des acteurs publics et privés en demande de modèles transférables ?
- Dans quelle mesure, interroger la notion d'acceptabilité et ses usages, peut-il nous permettre d'une part, de donner sens aux difficultés concrètes que rencontre le développement durable et d'autre part, de mieux comprendre la nature des relations entre la recherche et le champ du développement durable ?
- Enfin, ce travail sur le rôle de l'acceptabilité peut-il nous permettre de trouver des points d'appui pour construire la critique vis-à-vis du développement durable ?

Cet atelier commun au réseau AC/DD et au GIS ReHaL souhaite apporter lors de sa deuxième année d'existence, une contribution à ce débat, à travers trois séances. La première prolonge celle de l'an passé consacrée aux comportements, pour s'intéresser au rôle de l'innovation dans l'acceptabilité du développement durable. La seconde pose la question de la place et de la construction de l'intérêt général par le développement durable. La troisième sera consacrée à la conception architecturale et urbaine de la ville durable. La dernière, adoptera une approche la seconde à son appropriation et la dernière adoptera un angle plus politiste pour interroger la transformation des politiques urbaines au prisme du développement durable.

Présentation

Idéalement, chaque journée d'atelier repose sur une trame "définitions / étude de cas / controverse" qui peut être répartie librement suivant les ateliers (par intervenant, par séquences distinctes au cours de la journée, etc.) :

- Définitions : Les notions d'acceptabilité, d'intégration, d'acceptation, d'appropriation, etc. ne sont pas portées par les mêmes acteurs ou milieux professionnels ou disciplinaires et prennent donc un sens différent selon les contextes.
- Etudes de cas : les expériences de terrain évoquées sont destinées à mettre à l'épreuve les débats précédents sur les définitions et leurs usages.
- Controverse : une question problématique est élaborée en amont et réajustée en fonction des enseignements des séquences précédentes.

⁵ Douglas Mary (1992), *De la souillure. Études sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte. Cité par Rémi Barbier.

⁶ Centre d'analyse stratégique (2011), "Nudges verts" : de nouvelles incitations pour des comportements écologiques ; Note de presse.

⁷ Thaler Richard H., Sunstein Cass R. (2003), « Libertarian paternalism is not an oxymoron », *The University of Chicago Law Review*, vol. 70(4).

Programme 2013 / 2014

au 2 octobre 2013

Première séance

Innovation et développement durable : entre injonctions et pratiques

18 Novembre 2013

Responsable de la séance : Aurélie Tricoire

Salle 718 (7^{ème} étage face aux ascenseurs)

Ecole d'architecture Paris-Val de Seine

3/15 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Matinée : 10h30 – 13h

- **Marie Piganiol** (Doctorante, CSO (Centre de Sociologie des Organisations), CNRS-Sciences Po Paris) : « Les bureaux d'études dans l'économie de la conception des logements écologiques ».
- **Catherine Grandclément** (Chercheur, ICAME / GRETS, EDF R&D) : « Innover, marchandiser, écologiser : le projet de reformatage du consommateur d'électricité dans les 'smart grids' ».

Après-midi : 14h – 16h30

- **Alexandre Mallard** (Chercheur, CSI, École des Mines de Paris) : « Labellisation environnementale et innovation dans le bâtiment ».
- **Arnaud Diemer** (Maître de conférence, Université Blaise Pascal Clermont Ferrand II – ESPE Clermont- Auvergne) : « Technologie, idéologie et développement durable : quelques enseignements ».

Discutant

- **Gilles Debizet** (Maître de conférence, Université de Grenoble, UMR Pacte).

Cadrage de la journée :

La journée vise à réfléchir à la nature des liens réels et/ou supposés entre innovation et développement durable. Souvent présenté comme une nécessité pour pérenniser nos sociétés industrielles, le développement durable devient une véritable injonction, dont le principal moteur serait l'innovation. Innover serait le moyen de se développer durablement, et ce quelles que soient, d'une part, les finalités et objectifs concrètement identifiés comme relevant d'un développement durable et, d'autre part, la nature des innovations proposées.

Les pratiques et les discours, ainsi que les dispositifs sociaux et techniques qui les relaient, présentent ainsi les liens entre développement durable et innovation sous un angle positif et vertueux. Mais qu'en est-il réellement ? Quelles controverses les innovations promues dans le cadre conceptuel du développement durable soulèvent-elles ? Quel visage les innovations ainsi promues donnent-elles au développement durable ? Peut-on mettre en évidence une relation réellement performative entre innovation et développement durable ? Quel est le rôle des différents acteurs –pouvoirs publics, groupements citoyens, acteurs économiques, individus- impliqués dans la définition de ces cadres d'action ? Cette double injonction au développement durable et à l'innovation reconfigure-t-elle les relations entre acteurs, et/ou modifie-t-elle les rapports qu'ils ont avec les dispositifs socio-techniques qui les entourent ?

Concevoir des projets pour faire accepter le développement durable ?

Mardi 8 avril 2014

Responsables de la séance : Jérôme Boissonnade et Thierry Paquot

Matinée : 10h – 13h

- **Xavier Bonnaud** (architecte - agence MESOSTUDIO - docteur en urbanisme, professeur à l'école d'architecture de Paris-la-Villette) : « L'architecture créatrice de nouveaux savoirs environnementaux ».
- **Frédéric Bonnet** (architecte, agence Obras) Titre de l'intervention : à définir.

Discutant: Thierry Paquot (philosophe, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris - Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne)

Après-midi : 14h – 17h

- **Patrick Bouchain** (architecte) « Révéler le possible ignoré ».
- **Table ronde** : Marie-Hélène Contal, Françoise Fromonot, Yvette Masson, Thierry Paquot, Jana Revedin et Chris Younès.

Cette séance vise à explorer le rôle de la conception dans l'acceptabilité sociale de l'espace urbain et architectural et plus spécifiquement la part que joue aujourd'hui le développement durable comme moyen et comme finalité dans cette relation entre conception et acceptabilité spatiale.

Dans leur présentation de la séance intitulée "Concepteurs de durabilité : des quartiers pour éco-habitants idéaux ?"⁸, Pierre-Arnaud Barthel et François Valégéas montraient comment les concepteurs institutionnels pensent et programment la vie quotidienne au sein des éco-quartiers. Un chef de projet nantais disait de façon éclairante : « On impose des modes de vie, on est assez stalinien. C'est un pari car on ne fait pas un écoquartier sans changer les pratiques. ».

Nous nous intéresserons d'une part aux liens entre projet urbain et projet social à travers la projection des usages que réalisent les acteurs de la conception (architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études techniques, etc.). D'autre part, nous tenterons de saisir le rôle exact des acteurs qui, sans participer directement à la conception, participent à contextualiser, encadrer ou inspirer le travail des concepteurs (revues spécialisées, assistants à la maîtrise d'ouvrage, etc.).

Dans un premier temps, l'enjeu est bien de rentrer « dans la cuisine » de la fabrication de ces espaces "durables" pour saisir les processus de projection à l'œuvre en termes d'anticipation des usages attendus ou craints, et en termes d'apprentissage et d'éducation aux usages projetés et espérés.

Dans un deuxième temps, il s'agira de comprendre comment les modèles et les récits portés par les autres acteurs urbains et architecturaux en termes de ville durable ou d'architecture "écologique" se traduisent dans les projets ? Comment les architectes et les urbanistes s'approprient ces modèles et ces récits pour faire de l'urbanisme ou de l'architecture "durable".

Dans un troisième temps, nous tenterons de saisir comment les projets "durables" portés par les acteurs et les concepteurs et ayant pour ambition de changer la ville, transforment les pratiques vers plus de durabilité, afin de questionner ces processus de conception en termes d'acceptabilité, de gouvernementalisation ou d'émancipation.

⁸ Cette séance prévue fin 2012 a finalement dû être annulée en raison de plusieurs désistements.

Acteurs et régimes de production de l'acceptabilité sociale : légitimation et politiques urbaines de développement durable

5 juin 2014

Responsable de la séance : Vincent Béal

Matinée : 10h30 – 13h

Introduction générale : **Vincent Béal** (SAGE/Univ. Strasbourg),

« Développement durable et politiques urbaines : une entrée par les processus de légitimation »

Rendre acceptable le développement durable : dynamiques de légitimation

- **Samuel Mössner** (Department of Geography – University of Freiburg) : « Urban sustainability as consensual practice: Post-politics in Freiburg, Germany »
- **Touati Anastasia** (LATTS/PUCA) : « La densification urbaine à l'ère du développement durable : entre progressisme environnemental et renouveau des coalitions de croissance »

Discutant :

Gilles Pinson (Centre Emile Durkheim – Sciences-Po Bordeaux)

Après-midi : 14h – 16h30

Acceptabilité et logiques du consensus autour du développement durable

- **Reigner Hélène** (IFSTTAR – INRETS) : « Au-delà et en-deçà du débat politique : les mécanismes de production du consensus en matière de mobilité durable »
- **Hajek Isabelle** (SAGE – Université de Strasbourg) : « Durabilité, acceptabilité et mobilisations sociales: quoi de neuf dans la gestion des déchets? »

Discutant :

Renaud Epstein (DCS – Université de Nantes)

L'objectif de cette séance est d'appréhender le rôle du développement durable dans les processus de légitimation des politiques urbaines. Dans les travaux de politiques urbaines et plus généralement dans ceux de science politique, la question de l'acceptabilité sociale n'a pas fait l'objet d'un traitement poussé dans la science politique française. Si l'on peut trouver des traces de cette notion dans les travaux sur le risque ou sur la participation, l'acceptabilité sociale semble davantage considérée comme une catégorie construite par les commanditaires de la recherche que par les chercheurs eux-mêmes. Pourtant, cette notion renvoie à plusieurs questionnements classiques qui alimentent la sociologie de l'action publique : légitimation, politisation/dépolitisation, consensus, etc. L'objectif de cette journée sera de discuter la transformation de ces dynamiques dans les politiques urbaines de développement durable. Plusieurs questions seront abordées : comment rendre le développement durable gouvernable ? Quel rôle joue cette notion dans la gouvernance des villes ? Quelles ressources en termes de légitimation produit-elle ? Quels sont les acteurs, les régimes et les modes de régulation à l'œuvre ? Comment s'opère la gestion des conflits autour de ces politiques urbaines ? Si notre intérêt portera sur les modalités de construction de l'acceptabilité des politiques de développement durable, la problématique centrale de cette journée sera de comprendre en quoi ces politiques – ou plus généralement la référence au développement durable – constituent des outils centraux dans la gouvernance des villes et dans les processus de légitimation des politiques urbaines.

Séances précédentes

Les enregistrements audios sont disponibles directement depuis ce programme et sur le [site AC/DD](#)

Innovations et comportements

Vendredi 15 février 2013

Responsable de la séance : Nathalie Ortar

Matinée : 10h30 – 13h

Introduction générale (Jérôme Boissonade)

Introduction de la séance (Nathalie Ortar)

- **Yannick Rumpala** (Maître de conférences en science politique , ERMES - Université de Nice Sophia Antipolis) - Sur les possibilités d'une transition écologique "par le bas" : vers une théorie post-gouvernementale
- **Anne-Sarah Socié** (Chargée de mission projet ELENA - ICP / VEOLIA-2EI, Titulaire bourse Fondation Palladio 2012 – 2013, Doctorante – Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Institut Catholique de Paris). Titre de l'intervention : Aspirations habitantes et urbanisme durable : questions de prospective

Intervention de Bruno Villalba - Discussion avec la salle

Après-midi : 13h30 – 16h30

- **Stéphane La Branche** (Chercheur associé à Pacte ; Coordonnateur de la Chaire Planète, Energie, Climat ; IEP de Grenoble ; Membre du GIEC). Titre de l'intervention : Limites et succès des changements de comportements en matière d'énergie : le cas du programme FAEP (famille à énergie positive)

Intervention de Nathalie Ortar – Intervention de Françoise Lafaye – Discussion avec la salle

- **Annabelle Morel-Brochet** (post doctorante INRETS – Laboratoire Ville Mobilité Transport). Titre de l'intervention : La densification spontanée des tissus pavillonnaires : quelque chose à voir avec le développement durable ?

Discussion avec la salle

Discutants

- **Françoise Lafaye** (Ethnologue, Chargée de recherches au laboratoire RIVES - UMR CNRS 5600/Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat)
- **Bruno Villalba** (Maître de Conférences en science politique, CERAPS – Sciences Po Lille)

Alors que se multiplient les discours et programmes de recherche sur l'urgence d'engager un modèle de développement durable et d'inventer la « Ville durable ». Cette notion est toutefois problématique à plus d'un titre : sa définition est loin d'être stabilisée⁹ et reste soumise à controverses entre économie, géographie, sciences politiques et écologie. Après une première séance de l'atelier destinée à appréhender la ville durable à travers les discours et pratiques des concepteurs, il est nécessaire de s'interroger sur la manière dont les individus-habitants s'approprient ce nouveau paradigme très largement imposé d'en haut (cf. texte de présentation de l'atelier 1), en particulier lorsqu'ils sont confrontés à des modes d'habiter dans des espaces dessinés et structurés par des concepteurs en amont de toute présence habitante. Il devient nécessaire d'apprécier dans quelle mesure l'affirmation de cet objectif commun est capable de modifier à terme ou transforme d'ores et

⁹ EMELIANOFF C. in MATHIEU N., GUERMOND Y. (dir.), 2005, *La ville durable, du politique au scientifique*, Antony, Cemagref.

déjà les modes d'habiter¹⁰ des habitants, et/ou s'inscrit dans des pratiques plus anciennes réactualisées et relabélisées à l'aune du développement durable¹¹.

Le champ scientifique qui s'est saisi le plus précocement de la question de la durabilité est celui qui s'intéresse aux politiques publiques et analyse les phénomènes à l'échelle des milieux, des systèmes urbains, des sociétés ou des réseaux. De ce fait, l'observation des pratiques individuelles est rarement privilégiée¹². Jusqu'à présent, la sociologie de la consommation s'est davantage concentrée sur l'acquisition que sur les processus permettant l'usage des produits¹³. Les anthropologues se sont focalisés sur la vie des objets, leur place au sein de la vie des individus¹⁴, les systèmes d'échange¹⁵, mais les objets ne sont pas traités comme des équipements nécessaires au quotidien en dehors de recherches comme celles par exemple de Bruno Latour¹⁶. Or ces objets, ces artefacts, ont modifié le quotidien de tout individu occidental. Quant aux recherches portant explicitement sur l'habiter, elles n'ont fait pour l'instant que commencer à effleurer la compréhension de la nature du confort recherché par l'individu habitant¹⁷, les contradictions des éco-habitants et les difficultés de changement de comportement que cela implique en termes d'habitat, de mobilité ou de valeurs habitantes¹⁸.

Quelle est l'influence des politiques publiques se revendiquant du développement durable, traduites notamment en termes de droit (de l'environnement, de la construction, etc.) sur les modes d'habiter et sur la construction de nouveaux usages ? Comment ces politiques publiques régissent-elles le logement ou l'urbanisme et plus globalement et les modes d'habiter lorsqu'elles créent de nouvelles normes (écologiques autant qu'hygiénistes) ou qu'elles transforment les espaces habités, avec par exemple la diffusion de la notion de maîtrise d'usage ou encore la mise en place de dispositifs d'éducation à habiter les éco-quartiers, et les éco-constructions, etc. ? Dans quelle mesure la notion de durabilité ou de ville durable est-elle appréhendée par les individus et selon quelles modalités ? Quelles sont les valeurs qui accompagnent les changements, les éventuelles différences en fonction des espaces, ainsi que les transformations du sens donné à une même pratique ? Jusqu'à quel point ces politiques sont-elles appropriables par les habitants et si c'est le cas par quels habitants ?

La journée s'est organisée autour de trois points :

- a. Définition(s)/identification des comportements de la ville durable (recyclage, mobilités douces, etc.)
- b. Etudes de cas : Appropriabilité des innovations dans le cadre bâti
- c. Controverse : Dans quel cadre s'inscrivent les innovations (techniques, procédurales, etc.) ? Est-il réaliste de penser que les évolutions de comportement doivent venir d'en haut ? Doivent-elles conduire avant tout à la décroissance des comportements (consoméristes, de "confort", etc.) ou se fixer d'autres priorités compte-tenu des "problèmes" d'acceptabilité que rencontrent ces innovations (diminution des effets environnementaux des comportements et des choix socio-économiques, etc.) ?

¹⁰ Le terme de mode d'habiter, sans pour autant le définir a priori, renvoie aux manières de faire, aux manières de penser, de dire, de vivre les différents espaces, territoires et lieux qu'habitent les individus, sans nécessairement y vivre au quotidien. L'usage du terme d'individu-habitant renvoie à l'individu, être social, dans ses multiples interactions avec le monde matériel, avec l'espace géographique.

¹¹ Sur cette question voir notamment E. SHOVE, M. PANTZAR et M. WATSON, 2012, *The dynamics of social practices. Everyday life and how it changes*, Londres, Sage.

¹² DORIER-APPRILL E., 2002, *Ville et environnement*, Paris, SEDES ; COUTARD O., LEVY J.-P. 2010, *Écologies urbaines*, Economica.

¹³ SHOVE E., WATSON M., HAND M. & INGRAM J., 2007, *The design of everyday life*, Oxford, Berg ; DOBRE M., 2002, *L'écologie au quotidien, éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan.

¹⁴ MILLER D., 2010. *Stuff*, Cambridge, Polity Press.

¹⁵ APPADURAI A., 1986. *The social life of things*, Cambridge, Cambridge University Press.

¹⁶ LATOUR B., 2005. *Nous n'avons jamais été moderne*, Paris, La Découverte.

¹⁷ SHOVE E., 2003, *Comfort, cleanliness and convenience. The social organization of normality*, Oxford, Berg. ; SUBREMON H., 2009, *Habiter avec l'énergie. Pour une anthropologie sensible de la consommation d'énergie*, thèse de doctorat, Université de Nanterre-Paris 10.

¹⁸ DOBRE M., SALVADOR J. (dir.), 2009. *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan.

Recherche et “Acceptabilité sociale” de la durabilité

Vendredi 12 avril 2013

Responsables de la séance : Jérôme Boissonade, Anne-Sarah Socié

Matinée : 10h30 – 13h

Introduction (J. Boissonade)

- **Gérard Dubey** (Professeur à l'Institut Mines-telecom - Telecom école de Management, dept. Langue et Sciences Humaines). Titre de l'intervention : A la recherche de l'utilisateur perdu : automatisation et normativité technique (45 min.).
- **Régis Lefeuvre et Andreea Ernst-Vintila** (Maîtres de conférence au Laboratoire de Psychologie C2S (Cognition, Santé, Socialisation) à l'université de Reims Champagne-Ardenne). Titre de l'intervention : Comment penser et mesurer l'acceptabilité sociale des politiques et dispositifs de développement durable ? Les atouts de la psychologie sociale (45 min.).

Commentaires de François Ménard - Questions et réflexions de la salle – Réponse de Gérard Dubey - Réponses de Régis Lefeuvre et Andreea Ernst-Vintila

Après-midi : 14h – 16h30

- **Guillaume Faburel** (Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Lyon - Université Lumière Lyon 2, UMR Triangle - CNRS, Ecole Normale Supérieure, IEP Lyon) titre de l'intervention : L'impensé habitant du développement durable : pour d'autres acceptions de l'acceptabilité sociale (45 min.).
- **Bernard Perret** (Ingénieur, socio-économiste au Conseil Général de l'environnement et du développement durable, enseignant à l'Institut catholique de Paris, membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*). Titre de l'intervention : Le développement durable en tant que nouveau cadre de rationalité (45 min.).

Commentaires de François Ménard – Questions et réflexions de la salle - Réponse de Guillaume Faburel – Réponse de Bernard Perret

Discutant

- **François Ménard** (responsable de programmes de recherche au Plan Urbanisme Construction Architecture dans les domaines de l'habitat, de l'énergie et de la ville durable).

Après avoir travaillé les implications de la notion d'acceptabilité sociale sur la conception et sur l'appropriation de la ville durable, nous nous attachons dans cette ultime séance de la première année de l'atelier, au travail des chercheurs s'intéressant au développement durable, et qui travaillent sur ou avec cette notion d'acceptabilité sociale. Cette dernière a en effet été élaborée dans un but prescriptif et repose sur des considérations fortement normatives portées notamment au niveau institutionnel. Toute démarche urbanistique ou architecturale est par nature prescriptive. Néanmoins, le développement durable induit une prescription “morale” qui modifie les échelles de valeurs dans les représentations du bien-vivre ; et une injonction à l'engagement des populations que l'on traduit par exemple à l'aide des termes d'éco-citoyenneté, éco-habitants, etc. C'est dans ce cadre que les travaux de recherche insistent “*autant sur l'importance, [...] de lever les « verrous » de l'usage que de lever les « verrous » technologiques*”¹⁹. Cet implicite est présenté le plus souvent comme une évidence, pourtant, “*avec les techniques d'acceptabilité, on a franchi un nouveau pas : il s'agit d'anticiper ce qui peut être toléré. La question n'est plus celle des besoins ni des envies, mais de savoir ce que les consommateurs, ou les citoyens, ne vont pas supporter*”²⁰.

¹⁹ Mallein P. et Tarozzi S. (2002), « Des signaux d'usage pertinents pour la conception des objets communicants », *Les Cahiers du numérique*, 2002/4 Vol. 3, pp. 61-70, p.61.

²⁰ Bicaïs M. (2007), *Imaginaire de la fonctionnalité, de l'acceptabilité sociale à l'émergence du projet technicien*, thèse de doctorat sous la direction de Barbara Michel, université Pierre Mendès France, Grenoble, cité par Clark Kent & Loïs

Dans ce contexte, quelles sont les conséquences spécifiques d'une acceptabilité liée au développement et à la durabilité sur les travaux de recherche ? Quels peuvent-être alors, les rôles des chercheurs et les objectifs qu'ils se donnent ? Dans quelle mesure la question l'instrumentation de ces recherches ne se pose-t-elle pas plus fortement que dans d'autres domaines ?

La raison d'être de la notion d'acceptabilité sociale provient des blocages rencontrés par le développement durable et cette notion est un instrument qui vise une acceptation par les publics auxquelles elle s'adresse. On peut donc considérer cette notion comme un analyseur potentiel de ces blocages.

Enfin, si l'on considère l'acceptation comme un acte, provenant de publics qui au départ étaient "réticents", on peut d'une part, s'intéresser à la capacité du développement durable à produire des appuis en termes de récits et de justifications. D'autre part, on peut mettre en regard ces justifications avec la part de concession que comporte ce consentement. Une telle démarche permet d'abord de comprendre de quoi relèvent ces appuis liés au développement durable dans cet acte d'acceptation. Elle permet ensuite, de comprendre en quoi l'acte même d'acceptation "fait sens" pour les acteurs. Le développement durable devient un support de projection qui permet une structuration des situations et leur dépassement lorsqu'elles sont problématiques.

Alors que les mondes de la recherche et de l'expertise s'inscrivent dans ces problématiques contradictoires, ces derniers incorporant de manière grandissante les commanditaires, les institutions publiques ou les acteurs économiques ; et plus largement, des acteurs pouvant avoir un intérêt à la prescription. Nous souhaitons donc interroger lors de cette séance, le rôle des chercheurs dans l'usage de cette notion d'acceptabilité, distribuée et portée par d'autres acteurs. Pour comprendre les enjeux que cristallise cette notion d'acceptabilité pour les chercheurs, il conviendra lors de l'atelier, de ne pas séparer son étude du contexte à travers lequel elle s'exprime.

Le succès de la notion d'acceptabilité sociale dans les débats sur le développement durable est en effet inséparable des difficultés et des rapports de forces que rencontrent les différents promoteurs de durabilité. Comment sont financés les projets ? Quelles missions d'expertise sont données et à qui ? Comment cette notion d'acceptabilité sociale entre en ligne de compte dans les dispositifs d'expertise ? Les acteurs sont guidés par des intérêts, des objectifs, et doivent respecter des cadres différents, parfois contradictoires. Partant, ces acteurs tentent de faire porter les contradictions auxquelles ils sont confrontés, par les autres intervenants, y compris les chercheurs. Cette sous-traitance des contradictions s'exprime à travers les modes de financement, la définition des missions d'expertise, l'élaboration de dispositifs de participation, etc.

Cadrage de la journée :

a. Genèse et carrière de la notion d'acceptabilité sociale :

- Dans quel contexte est-elle apparue ? Comment a-t-elle été appliquée au développement durable ?
- Définition(s) et identification des acteurs de "l'acceptabilité" dans le contexte du développement durable (chercheurs, bureaux d'études, institutions, entreprises, etc.) : Qui utilise cette notion et dans quel but ? Quel recul ont-ils sur cette utilisation (notamment dans le cas des chercheurs) ? Quels moments, positions, situations, actions, etc. favorisent les approches critiques de ces notions ?

b. Investir de manière critique la notion d'acceptabilité et/ou élaborer des notions alternatives ?

- Le chercheur en développement durable comme acteur, traducteur, expert, conseiller, savant etc. : Quels statuts ? Quelles postures de recherche ? Quelles possibilités pour les chercheurs de porter une approche critique ?
- Quels cadres théoriques possibles pour étudier la notion d'acceptabilité sociale appliquée au développement durable (mondes, champs, systèmes, réseaux, acteurs, institutions, rapports de forces, emprise, etc. ? Quelle spécificité de l'application de la notion d'acceptabilité sociale au

développement durable face aux autres modèles d'urbanisme : en quoi la nature prescriptive de l'urbanisme durable diffère-t-elle d'autres modèles ?

- Quelle est la pertinence de l'élaboration d'une notion alternative ? Quelles articulations possibles ? Quelles capacités heuristiques ?

c. Etudes de cas : Le travail de chercheurs en durabilité, de l'expertise au travail scientifique

- Le travail du chercheur en développement durable : Questions politiques et morales. Quelles implications sociales, économiques, en termes de droit, à son travail ? Développer les possibilités d'actions ? Risquer de voir la recherche détournée de ses objectifs initiaux ?
- Capacités critiques des acteurs (mésusages, mobilisation des habitants, usagers, associations, etc.) : Comment le chercheur peut-il les prendre en compte ?
- Confrontation / articulation des échelles dans le travail du chercheur ?

Echelle temporelle : le développement durable entre « urgence climatique » et long terme (générations futures) ; entre action présente (tri de ses déchets) et projet (d'avenir, de société, etc.).

Echelle spatiale : extension de la logique d'écoquartier (prototype) à celle d'éco-cité (industrie du bâtiment), rétroaction du global sur le local, etc.

Echelle sociale : intérêt particuliers, "intérêt supérieur" (de la planète) et création du collectif.

d. Controverse :

- Les recherches sur la durabilité peuvent-elles travailler la question de "l'acceptabilité sociale" sans pour autant se traduire par une injonction qui gouvernementalise les conduites ?
- Visant l'assentiment, l'acceptabilité sociale du développement durable joue des frontières entre approbation et résignation. L'apparition de ce terme est fortement liée aux échecs récents des tentatives de transformation des comportements dits durables, peut-elle faire apparaître de manière nouvelle les contradictions propres au champ du développement durable ?